

TRAVAUX

Cap sur Jean-Jaurès

DOSSIER

Les clés du budget 2017

ACTUALITÉS L'identité à l'ère digitale

Elections 2017: MODE D'EMPLOI

Les 23 avril et 7 mai aura lieu l'élection présidentielle et, les 11 et 18 juin, les législatives. L'occasion de rappeler un certain nombre d'informations pratiques.



L'élection présidentielle

Elu au suffrage universel direct, le Président de la République doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, un 2nd tour est organisé deux semaines plus tard. Dès lors, le mandat du Chef de l'Etat est de 5 ans.

Les élections législatives

Quelques semaines après l'élection présidentielle, les élections législatives permettent aux citoyens d'élire directement les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale. Pendant 5 ans, ils débattront des propositions de loi qui seront ensuite présentées au Sénat. Pour être élu, un candidat doit recueillir au 1er tour plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu lors du 1er tour, un 2nd tour est organisé une semaine plus tard.

Fonctionnement du vote

Seuls peuvent voter les citoyens français, majeurs et inscrits sur la liste électorale de leur commune. Le jour de l'élection, pensez à vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité. Après avoir mis le bulletin de votre choix dans l'enveloppe et après vérification de votre identité, vous pourrez accomplir votre devoir citoyen. Il ne restera plus qu'à signer la liste d'émargement.







Où aller voter?

La suppression l'année dernière du bureau de vote situé dans le gymnase Victor-Hugo a entrainé quelques changements. Les 760 électeurs concernés sont désormais répartis sur les bureaux de la Mairie et de la salle Marie-Laurent. Pour ne pas se tromper, le bureau de vote est indiqué sur la carte d'électeur. Côté pratique, pour l'élection présidentielle, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. C'est une nouveauté. Pour les élections législatives, vous pourrez voter de 8h à 18h. Les bureaux sont constitués d'un président, au moins 2 assesseurs et un secrétaire. La présence permanente du président et d'au moins un assesseur y est obligatoire.

Vote par procuration

En cas d'empêchement le jour du vote, il est possible d'effectuer un vote par procuration. Le mandant (celui qui ne peut pas aller voter) désigne un mandataire obligatoirement inscrit sur les listes électorales de la commune.

Attention, le mandataire ne peut accepter qu'une procuration.

Après impression du formulaire CERFA de demande de vote par procuration, celui-ci doit être remis sur présentation d'une carte d'identité au commissariat de police, à la gendarmerie, ou au tribunal d'instance.

La procuration est établie, soit pour une élection déterminée (pour les deux tours de l'élection ou un seul), soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an.

Voir www.interieur.gouv.fr (rubrique vote par procuration, formulaire Cerfa n°14952*01).

Afin de respecter le cadre institutionnel de la campagne des élections législatives, le Maire de Tulle a décidé de suspendre la publication de son éditorial dans le Tulle mag.

CHANGEMENT DE BUREAU DE VOTE ÊTES-VOUS **CONCERNÉ** ?

	ANCIEN BUREAU	NOUVEAU BUREAU	
Avenue du Colonel-Monteil	Gymnase Victor-Hugo Mairie		
Pièce Baladigaud	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Quai Gabriel-Péri	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Résidence Gabriel-Péri	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue René et Emile Fage	Gymnase Victor-Hugo Mairie		
Place Carnot	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Pièce Ceaux	Gymnase Victor-Hugo	•	
Le Pigeonnier	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
HLM Cloutieroux	Gymnase Victor-Hugo Mairie		
HLM La Chataigneraie	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue Jean Servranckx	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue des Sources	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue de la Chataigneraie	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue des Lauriers	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue Anne-Vialle	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue Félix-Vidalin	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Bld & chemin de la Lunade	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Boulevard du Marquisat	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
La Maisonnade	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Le Marquisat	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Impasse des Treize Vents	Gymnase Victor-Hugo	Mairie	
Rue Abbé-Lair	Gymnase Victor-Hugo	Salle Marie-Laurent	
Rue Edmond Michelet	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Boulevard Jean-Moulin	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Chemin Bois des Malades	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Impasse du Bois des Malades	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Le Bois des Malades	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Impasse Jean-Moulin	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Rue et impasse Lamartine	Gymnase Victor-Hugo	Salle Marie-Laurent	
Pebeyre-Haut	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Rue Robert-Chivallier	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Sartelon & Sartelon bas	Gymnase Victor-Hugo Salle Marie-Laurent		
Avenue de Ventadour	Mairie Salle de l'Auzelou		
Champeau	Mairie	Salle de l'Auzelou	
HLM La Botte et Ventadour	Mairie Salle de l'Auzelou		
Impasse Saint-Adrian	Mairie Salle de l'Auzelou		
Rue de la Botte	Mairie Salle de l'Auzelou		
Saint-Adrian	Mairie Salle de l'Auzelou		
Avenue Malaquin	Salle Latreille Ecole Joliot-Curie		
Le Monteil	Salle Latreille Ecole Joliot-Curie		
Côte du Monteil	Salle Latreille	Ecole Joliot-Curie	

EN IMAGES



Le 3 février, une rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi était organisée par un groupe de stagiaires de l'INSUP. Les visiteurs ont pu y rencontrer une douzaine d'employeurs et agences d'intérim du bassin de Tulle.



Grâce à ses barriques « Patrimoine durable », qui sont dépourvues d'emballage commercial, la société Brive Tonneliers a fait un don de 5 000 euros en faveur de la fondation « Tulle, un musée de la mémoire et du savoir-faire ».



La 3° édition de la « Journée industrielle » organisée par le CFAI avait pour thème « L'usine du futur ». Elle a permis aux apprentis et au grand public de découvrir de nouvelles technologies et l'industrie de demain. Nao, premier robot humanoïde a remporté un franc succès.



Les élèves de CE1 de l'école Joliot-Curie ont choisi de s'engager dans un projet solidaire. Ils ont préparé de nombreux gâteaux qu'ils ont vendus sur le marché de la gare. Les bénéfices ont été reversés à l'association « Enfants du Mékong » qui favorise l'accès à l'éducation des enfants de 7 pays de l'Asie du sud-est.



La Ville de Tulle et l'ADAPEI de la Corrèze sont partenaires depuis de nombreuses années pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Elles viennent de signer une convention de partenariat permettant le suivi d'agents municipaux en situation de handicap.



Au terme d'un an de travaux, une seconde vie commence pour l'immeuble du 85 rue de la Barrière. Lui qui était jusqu'alors inhabitable, propose désormais 4 beaux logements entièrement rénovés et accessibles grâce à une opération immobilière menée par la Ville et la société Territoires.



Un stage de cirque pendant les vacances ? C'est ce qu'a proposé l'association A'Tous Cirk aux enfants entre 4 et 14 ans qui ont pu s'initier aux arts du cirque à travers de nombreux ateliers.



Près de 250 enfants des centres de loisirs de Tulle et de l'agglo ont défilé dans le centre historique pour fêter le carnaval. Le joyeux cortège s'est ensuite arrêté sur le sur le parvis de la cathédrale où chaque ALSH a fait brûler son totem de carnaval.



La 26º édition du semi-marathon a été remportée le 19 mars par Chafik Laghraib (Stade Cubzaguais Athlétisme) et Elina Entraygues, au terme d'une course disputée par 339 participants.



Chocorrèze, le 1^{er} salon du chocolat de la région s'est tenu lors du weekend du 18-19 mars dans la salle polyvalente de l'Auzelou. Les gourmands sont venus par milliers pour admirer le savoir-faire des meilleurs chocolatiers au cours de dégustations aussi surprenantes pour les yeux que pour les papilles.



Les enfants du Centre de Loisirs ont planté des arbres fruitiers aux côtés des agents des services techniques. Pédagogie et sensibilisation à l'environnement étaient au cœur de cette action.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE JEAN-JAURÈS

Après de nombreuses réunions publiques permettant une véritable concertation citoyenne, les travaux de la rue Jean-Jaurès ont commencé. D'un montant global de 522 000 €, ce chantier est subventionné à hauteur de 152 349 €

(soit 29 % du total). Jusqu'au 11 juin, la circulation dans la rue sera soumise à des gênes, conséquences des importants aménagements actuellement à l'œuvre. L'entreprise Eurovia, en charge de cette opération, s'engagera au maximum pour tenir les délais et faciliter la vie du quartier. Passons en revue le détail de ce chantier tant attendu des Tullistes. A savoir : chaque phase des travaux est en deux parties (une demi-voie à la fois), afin de ne pas interrompre la circulation piétonne et la vie des commerces.

PHASE 1: 20 MARS - 3 AVRIL (PLACE BRIGOULEIX - PARVIS DE LA TOUR)

Durant cette phase, la circulation reste ouverte jusqu'à la rampe Saint-Jean.

1° partie : du 20 au 24 mars : dépose des mobiliers urbains, démolition des trottoirs, décaissement et reprofilage de la chaussée, assainissement et réseaux sur la partie gauche, y compris le passage Brigouleix. Le côté droit reste à l'état initial pour la circulation piétonne.

2° partie : du 27 au 31 mars : mêmes opérations sur le côté droit. Le côté gauche reste accessible pour la circulation piétonne.

PHASE 2 : 3 AVRIL - 14 AVRIL (QUAI DE LA RÉPUBLIQUE - PARVIS DE LA TOUR)

La totalité de la rue Jean-Jaurès est fermée à la circulation des véhicules mais reste accessible aux piétons. Le parvis de la Tour n'est plus accessible depuis la rue Jean-Jaurès.

1° partie : du 3 au 7 avril : dépose des mobiliers urbains, démolition des trottoirs, décaissement et reprofilage de la chaussée, assainissement et réseaux sur la partie gauche de la rue. Rénovation des escaliers et du parvis de la Tour (dépose des galets et ragréage de la dalle).

2° partie : du 10 au 14 avril : mêmes opérations sur la partie droite de la rue. Rénovation des escaliers et du parvis de la Tour, rénovation des toilettes.

PHASE 3: 24 AVRIL - 28 MAI (PLACE BRIGOULEIX - PARVIS DE LA TOUR)

Cette phase consiste à réaliser les bétons désactivés sur la partie située entre la rampe Saint-Jean et la place Martial-Brigouleix.

1° partie : du 24 avril au 21 mai : les travaux se concentrent sur la partie gauche de la rue, y compris le passage Brigouleix : pose du caniveau central, coffrage, préparation et réalisation des bétons désactivés, pose des éclairages et accessoires (hautsparleurs...). Période de prise des bétons : 7 jours pour la circulation piétonne, 21 jours pour la circulation des véhicules.

2° partie : du 2 au 28 mai : mêmes opérations sur la partie droite de la rue.

PHASE 4: 9 MAI - 11 JUIN (QUAI DE LA RÉPUBLIQUE - PARVIS DE LA TOUR)

Les travaux de la phase 3 ont maintenant lieu entre le quai de la République et la rampe Saint-Jean.

1° partie : du 9 mai au 4 juin : pose du caniveau central, coffrage, préparation, réalisation des bétons désactivés, pose des éclairages et accessoires sur la partie gauche.

2° partie : du 15 mai au 11 juin : mêmes opérations sur la partie droite de la rue et réalisation du plateau ralentisseur sur la quai de la République (en face de la Caisse d'Epargne), mise en place du mobilier urbain, nettoyage des lieux, repli des installations, réception et récolements.

N'OUBLIEZ PAS ! VOS COMMERCANTS DE LA RUE JEAN-JAURÈS SONT OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX.

Pour toute question concernant ces travaux, une boite mail est à votre disposition : maruejeanjaures@ville-tulle.fr

Alexandre-Cueille au stade de chantier





Avec l'achèvement de la tranche 1 en décembre dernier, le chantier du stade Alexandre-Cueille avance à un bon rythme après la construction du club-house. La deuxième tranche des travaux est entamée avec la réalisation d'un nouveau vestiaire : un bâtiment d'une surface de près de 350 m² qui devrait offrir tout le confort dont ont besoin les associations et clubs sportifs, le tout dans une installation qui sera mise en conformité.

« Il y a quatre vestiaires (hommes et femmes), des douches, WC, deux vestiaires pour les arbitres, un dégagement pour l'accès et aussi une salle de musculation » liste Frédéric Parrical, responsable de ce projet. Adieu donc les anciens locaux situés près des courts de tennis, désormais tout sera regroupé dans cette nouvelle installation (aux capacités d'accueil doublées) qui devrait être terminée fin septembre.

« Une infirmerie et des locaux techniques seront également créés » ajoute-t-il. Ce chantier s'accompagne aussi de la construction de nouveaux guichets de vente à l'entrée, pour permettre un accueil du public plus fluide. Cette 2º tranche des travaux inclut également la rénovation et la mise en accessibilité des trois tribunes actuelles. Rendez-vous en fin d'année pour l'inauguration.

<u> En chiffres – Les subventions allouées</u>

Europe — FEDER : 150 000 euros (15 %) Etat — FNADT : 400 000 euros (40 %)

CNDS (Centre national pour le développement du sport) : 150 000 euros (15 %)

Conseil départemental : 100 000 euros (10%)





Plus que 2 terrains A VENDRE

Contacter vite le 05 55 23 79 66

L'identité à l'ère digitale



Dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération », les modalités de délivrance des cartes d'identité évoluent, signant depuis le 15 mars le passage à la biométrie ! Cela implique que, tout comme les passeports, les cartes d'identité seront désormais dotées d'une mesure de sécurité supplémentaire : les empreintes digitales. Pour effectuer une demande de carte d'identité, il faut à présent remplir une demande préalable sur le site de l'Agence Nationale de Titres Sécurisés (ANTS).

Ce dispositif étant entièrement dématérialisé, les pièces justificatives doivent être transmises en version numérique uniquement. La prise des empreintes digitales s'effectue obligatoirement sur rendez-vous dans l'une des 10 mairies équipées en Corrèze, dont Tulle.

Les plus tête-en-l'air seront heureux d'apprendre que depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes d'identité est de 15 ans, renouvelée automatiquement.

Pré-demande sur : ants.gouv.fr ou sur les sites des communes.

La Nuit européenne des Musées

Samedi 20 mai 2017

Pour découvrir sous un angle nouveau l'exposition « Chez les magiciens et sorciers de la Corrèze », rien de tel que de s'y rendre de nuit. Entre ombres et lumières et au creux des superstitions locales, la plongée dans l'univers de Gaston Vuillier promet d'être marquante. Pour couronner la visite, les artistes Frida Morrone et Laetitia Blanchon investiront le cloître le temps d'un spectacle avec « Cabinet de curiosités ».

Musée ouvert jusqu'à minuit. Spectacle de 21h à 22h30.

Pôle Accordéons

Des visites des réserves et de la boutique Cayla seront spécialement organisées de 20h à 23h pour des groupes limités à 18 personnes. Départs toutes les 30 minutes, dernière visite à 22h30.

Musée des armes

Même au milieu de la nuit, l'exposition « La guerre d'Indochine » (réalisée par l'ONACVG) mettra en lumière les affres de l'épopée française dans ce conflit qui déchira la communauté nationale. De 20h à minuit.

Ouverture des réserves

A l'occasion de cette soirée exceptionnelle, les réserves du musée des armes seront ouvertes au public, qui pourra découvrir un fond rare, guidé par des bénévoles des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle (APAT).

Pour circuler entre les expositions

Entre 20h et 23h, une navette gratuite permettra à tous de relier les musées de la Ville. Lieux et horaires de départ à retrouver sur www.culture.ville-tulle.fr ainsi qu'à l'accueil des musées.

SAINT-CLAIR

Manèges et barbapapas sont de retour

Que petits et grands se réjouissent car la fête de la Saint-Clair revient!

Odeurs de bonbons et de beignets s'apprêtent à parfumer les rues, qui résonneront bientôt de la joie des enfants et des musiques d'auto-tamponneuses. Les machines à pinces, vendeurs de sucreries et manèges à sensations commenceront leur montage dès le 9 mai avant que la fête ne batte son plein du 13 au 28 mai.

De plus, les réjouissances ne seraient pas complètes sans la traditionnelle grande braderie. Les habitués seront ravis de retrouver son ambiance unique le 24 mai (également journée demi-tarif pour les manèges) : l'occasion de redécouvrir la ville au fil des innombrables stands d'artisans, marchands de bibelots, maraîchers et vendeurs de vêtements.

Enfin, pour clore en beauté les festivités, un feu d'artifice sera offert par les forains le 28 mai.



16 élèves ont du coeur



45,8 kg de pâtes, 26,8 kg de conserves de légumes, 12 kg d'œufs, 14,2 kg de nourriture pour bébé, 10 kg de riz, 10 kg de plats préparés... la liste est longue. Elle fait toutefois la fierté de 16 élèves du lycée René Cassin car ce ne sont pas moins de 166 kg de denrées alimentaires que les jeunes ont amassé au bénéfice des Restos du Cœur durant une collecte effectuée du 6 au 14 février.

« On a fait ce projet par rapport à notre Bac Gestion administration, c'est de là qu'on a eu l'idée d'organiser une récolte pour les Restos » racontent les élèves. N'ayant quasiment aucune expérience dans ce domaine, ils ont fait preuve d'une solide organisation pour mener à bien cette initiative. Ils ont aussi pu compter sur le soutien de Pascal Brigoulet, professeur de lettres et d'histoire, et Marie Sicard, documentaliste. « Durant plusieurs séances, nous avons fait les panneaux d'affichage et sommes intervenus dans les classes pour informer les élèves de l'opération ». Une idée qui a porté ses fruits puisque la mobilisation a été très forte parmi les élèves et les professeurs.

« Franchement, on ne s'y attendait pas ! On imaginait qu'on allait en avoir très peu, mais au final il y en a vraiment beaucoup ! Lorsque les Restos du cœur sont venus chercher les denrées en camion, ils ont été très surpris par la quantité, ils n'avaient pas prévu d'en transporter autant » confient-ils en riant. La satisfaction se lit sur les visages, cette réussite a donné à quelques un d'entre eux l'envie de s'engager encore pour une cause solidaire.

Tulle, sur le chemin de Compostelle

La voie de Rocamadour est un chemin historique reliant Bénévent l'Abbaye en Creuse à Rocamadour. Cette voie de 270 km ne peut bien sûr s'effectuer d'une traite. C'est pourquoi les 26 étapes du parcours recèlent leur lot de haltes, autant d'hébergements bienvenus pour les marcheurs. Et si Tulle est une de ces étapes, les pèlerins rencontrent chaque année des difficultés pour y trouver un logement adapté à leurs besoins (prix, réservations de dernière minute...).

L'Office de Tourisme en accord avec l'Association « Un Chemin de St Jacques : Bénévent - Eymoutiers - Tulle - Collonges la Rouge - Rocamadour » a lancé un appel à la bonne volonté des Tullistes, que Lucie Bouchet de l'OTI relaie. « Vous disposez d'un logement ou d'une chambre dans un rayon de 10 minutes à pied autour de la rue Pierre et Marie Curie, rue de la Barussie, rue de la Bride, du centre-ville historique, de l'avenue Victor-Hugo jusqu'au quartier de la Gare et vous voulez partager avec vos hôtes l'expérience de la grande itinérance, faites-le nous savoir! ».

A noter que l'accueil d'un randonneur implique d'accepter d'être averti à la dernière minute, préparer une chambre, fournir du linge de maison (draps et serviettes de bain) et mettre à disposition une salle d'eau et un WC. La rémunération est une libre participation attribuée à l'hébergeur en échange du service reçu (logement, repas...).

Contact : Office de Tourisme de Tulle en Corrèze : 05.55.26.59.61 tourisme@tulle-en-correze.com

HOMMAGE

« Quand je me couche, le soir, je pense à eux. Quand je me lève, le matin, je pense encore à eux ».



Jacques Martinie, un des derniers rescapés des évènements de juin 1944, est décédé le 5 février dernier. Raflé mais épargné grâce à son jeune âge, il avait échappé à la barbarie nazie alors que ses 99 compagnons ont été pendus sous ses yeux aux balcons et lampadaires du quartier de Souilhac. Il n'avait que 17 ans.

Né à Brive en 1927, Jacques Martinie était élève dessinateur au cadastre de Tulle et faisait partie du Bureau Résistance Ouvrière, une association clandestine contre les occupants, lorsque la Division SS Das Reich est entrée dans Tulle en juin 1944. Raflé par les Allemands, il est épargné mais devra assister aux pendaisons. Au mois d'octobre, les corps des 99 martyrs seront exhumés de la fosse commune, dans laquelle ils ont été jetés, afin d'être identifiés et rendus à leurs familles. Le jeune « Titin » devra veiller les corps des suppliciés durant plusieurs jours. Cette épreuve l'aura profondément meurtri ; dès lors, le souvenir de ses compagnons le hantera à jamais.

À la libération de Tulle, il entre dans la Résistance armée, puis s'engage au 10° Régiment d'infanterie avec lequel il combat à Royan et Strasbourg. Il termine sa carrière militaire en 1947 au 126° Régiment d'Infanterie de Brive avec le grade de sergent. Jacques Martinie devient ensuite employé municipal au SIRTOM de la mairie de Tulle.

Profondément marqué par ces évènements, sa volonté de témoigner ne l'a jamais quitté. Trésorier de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, il a toujours raconté l'horreur, témoigné sur son vécu de rescapé : l'histoire d'un gamin plongé malgré lui dans une histoire d'adultes.

Les élus tullistes saluent la mémoire d'un homme profondément humain, qui aura marqué tous ceux qui ont eu la chance de le rencontrer. Jacques Martinie, « Titin » pour ses amis, entre dans l'histoire Tulliste ; nous gardons de lui l'intense souvenir de son récit.

Les petits nouveaux

Garage alternatif

Le mécanisme de la **solidarité** à l'oeuvre

« Au départ j'ai fait un BTS négociation — relation client au lycée Edmond-Perrier, puis une licence Marketing multimédia. Mais après avoir travaillé un peu dans la vente, je me suis apercu que ce n'était pas forcément pour moi, c'est pourquoi je me suis tourné vers quelque chose de plus social. J'ai donc été ludothécaire aux PEP 19 de Tulle pendant plusieurs années » explique rapidement Romain Vialle, propriétaire du « Garage Alternatif » qui a ouvert le 8 février. Après ce parcours aussi éclectique qu'enrichissant, il décide de créer sa propre entreprise au terme de plus de 3 ans de montage de projet, concrétisant son rêve d'un garage employant des contrats d'insertion. « Cela s'adresse aux personnes qui ont les movens de financer leurs réparations mais aussi à celles aui ont plus de difficultés ou qui sont bénéficiaires des minimas sociaux, pour favoriser le retour à la mobilité car, en Corrèze, sans voiture, c'est très difficile » explique ce passionné de mécanique. Pour l'instant, ce garage fournit tous les services classiques, mais d'ici cet



été l'offre va s'étoffer avec notamment une partie apprentissage où Romain Vialle initiera les débutants aux arcanes des voitures afin de donner de l'autonomie au plus grand nombre en matière de réparation et d'entretien courant. « Je souhaitais d'abord faire rentrer un peu de trésorerie, mais il y a pas mal de demandes pour mettre ce dispositif en place, je vais donc tenter de le concrétiser le plus rapidement possible ». Définissant à la perfection l'idée d'alternatif, Romain Vialle lie ainsi l'idée d'un garage traditionnel à celui d'un garage participatif où tout le monde met les mains dans le camboui.

Rue Marquerite Pradel — ZI de Mulatet. 05.55.20.85.45. Du lundi au vendredi 8h30 — 12h00 / 14h00 — 18h00. Samedi matin sur rendez-vous.

Optique Lissac

Dans l'optique de satisfaire



Repris aujourd'hui par Léa Carrat, 26 ans, l'ancien magasin d'optique Deffontaine sent bon la peinture fraîche. Forte d'une expérience de plus de 5 ans en entreprises d'optique sur Brive, la jeune femme (titulaire d'un BTS opticien lunetier) a ouvert son commerce le 20 février, avec à ses côtés Christine Deffontaine. l'ancienne responsable. « Elle reste avec moi, en tant qu'employée jusqu'à son départ à la retraite, d'ici plus d'un an » explique-t-elle. « Ca rassure la clientèle, car beaucoup de gens la connaissent et l'apprécient depuis longtemps. Elle me fait aussi partager son expérience, c'est important. » Amoureuse de Tulle, Léa Carrat reconnait avoir fait de la ville son premier choix. « J'aime la mentalité des habitants, l'esprit de proximité avec les clients ici facilite le commerce » confie-t-elle. Le magasin est franchisé mais conserve beaucoup des références autre-

fois appréciées des clients : ainsi, hommes, femmes et enfants ne seront pas trop dépaysés à l'heure de faire leur choix de montures et de verres.

12 avenue Charles de Gaulle, Lundi 14h00 — 19h00. Du mardi au samedi 9h30 — 12h00 / 14h00 — 19h00. 05.55.26.24.71

DANIEL CERON

Le corps, l'esprit et la technique en **un**



homme heureux. Au milieu de son dojo, le karateka affiche discrètement une ceinture rouge et blanche, marque de son 7e dan obtenu le 6 janvier 2017, et récompense d'une carrière de près de 40 ans, riche en vovages et rencontres. « J'ai commencé le karaté avec un judoka en 1979 à Brive, inspiré par les films de Bruce Lee. A cette époque karaté et judo c'était dans un même paquetage. Puis j'ai appris qu'à Tulle il v avait un champion d'Europe de karaté aui venait d'arriver : Janick Poupee. Après 2 cours avec lui, j'ai adhéré à son regard sur les arts martiaux, et j'ai pratiqué à ses côtés durant plus de 15 ans » raconte Daniel Ceron. Devenu élève et ami du champion, il peaufine depuis la technique Shito Rvu. Enchaî-

nant durant des années les

A 54 ans. Daniel Ceron est un

compétitions (kata et kumite), les cours (diplômé d'Etat en 1992), il décroche en 1998 son diplôme de Shito Ryu Karaté-dô, confirmant son intention de se lancer professionnellement dans la discipline. « Le Shito Ryu est un style à tendance chinoise, on y travaille à main ouverte, avec beaucoup de kata et de chorégraphies, j'aime son côté très technique ».

De 1998 à 2000, il suit le Maître Hidetoshi Nakahashi (9º dan) en Corse : c'est le début d'une relation forte qui débouchera sur la production à ses côtés de 4 DVD de formation et d'un livre (« La voie de la tradition »). En 2006, il suit le Maître à Paris Bercy pour une démonstration lors du 21° festival des arts martiaux devant 15 000 spectateurs. « Une expérience très forte émotionnellement » confie-t-il. Au fond de son doio un portrait du fondateur de son art, Kenwa Mabuni, toise Daniel Ceron qui ne manque jamais de le saluer respectueusement avant chaque séance. Ayant réchappé au tsunami en 2004 à Ko Lanta en Thailande, il en a gardé un proverbe japonais : « nanakorobiyaoki » (« tomber 7 fois, se relever 8 »). « La santé ca n'a pas de prix, et le fait d'avoir vécu tout ca intensément, ca donne une richesse qu'on a envie de partager » explique-t-il.

Ce désir, il a pu le concrétiser chaque fois qu'il a été au contact de ses élèves, mais aussi au travers d'un projet unique en son genre : la création d'une application pour smartphone permettant d'assimiler les katas jusqu'au 5º dan (disponible sur Google Play). Malgré toutes ces réussites, il ne prend pas la grosse tête. « J'ai encore malgré ca une marge de travail, car on reste élève toute sa vie. Si je pouvais être moi-même, je serais déjà heureux » résume le karateka, qui poursuit son avancée sur la voie de la sagesse et de l'humilité aux côtés de son maître actuel Bernard Sautarel.

Daniel Ceron donne des cours pour tout public dès 18 ans. 06.42.42.84.43. danielceron.fr

Nuit de **l'eau**

Pour la 3^e année consécutive, le centre aquarécréatif accueille « La Nuit de l'Eau » organisée par l'Unicef et la Fédération Française de Natation, en partenariat avec le Club des Nageurs **Tullistes**

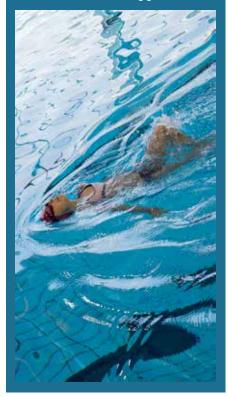
Vendredi 2 juin 2017 de 16h30 à 22h30

Cette action de solidarité nationale vise à sensibiliser le grand public au respect de cette ressource naturelle et précieuse et permet de collecter des fonds pour contribuer au financement des programmes d'accès à l'eau potable dans des écoles du Togo.

La participation est libre.

A Tulle, en 2016, ce sont près de 450 euros qui ont été récoltés. Cette somme permet de financer l'achat de 4 pompes à eau manuelles ou 45 000 pastilles de purification de l'eau qui garantiront à 650 enfants de boire 1 litre d'eau par jour durant 1 an. Venez nombreux pour gider l'Unicef à battre le record de 2016 et participer à cette action solidaire tout en vous amusant!

Retrouvez prochainement le programme sur www.tulleagglo.fr



Balad'Oc Tula 2017

Du 31 mai au 3 juin

Après une première édition 2016 remarquée, le festival d'expression occitane est de retour ! 4 journées pour faire connaître et valoriser la culture et la langue occitano-limousines, en puisant dans les racines de la civilisation des Troubadours, et son berceau : le Limousin.

AU PROGRAMME:

Mercredi 31 mai

Matin, collège Clemenceau et Lycée E.-Perrier

Intervention d'Amic Bedel, jeune réalisateur du nouveau cinéma occitan.

19h, cinéma VEO

Lancement officiel du deuxième festival Balad'Oc : projection du documentaire Terras Comunas et débat avec l'IEO du Limousin. Apéro dinatoire. Projection de documentaires d'Amic Bedel.

Jeudi 1er juin

12h, écoles de Tulle

Repas limousin servi par la restauration scolaire.

20h, salle des Lendemains qui chantent

Soirée musiques actuelles avec San Salvador et Uèi. Prix libre

Vendredi 2 juin

14h, fabrique d'accordéons Maugein

Visites bilingues et musicales. Inscription souhaitée au 05 55 20 08 89.

17h30, librairie Préférences à Tulle

Rencontre autour de Marcelle Delpastre avec Jan Dau Melhau et Bernard Combi.



19h, Médiathèque intercommunale Eric-Rohmer

Conférence autour des langues minoritaires avec Eva Martha Eckkrammer.

Samedi 3 juin

Matin, marchés de Tulle

Kara'Oc, librairies occitanes, artisanat, déambulations musicales et chantées par La Galoche de Condat, Los Goujats del Porti, la chorale de Seilhac, présentation par les collégiens de Seilhac et de Clemenceau de scénettes en occitan...

Après-midi, librairie Chantepages

Découverte de textes et traductions occitans des éditions l'Esperluète.

14h30, Musée du Cloître

Causerie avec Jan Dau Melhau dans le cadre de l'exposition « Gaston Vuiller, chez les magiciens et sorciers de la Corrèze ».

17h, ville historique de Tulle

Balade contée avec Yves Lavalade. Départ de la place Gambetta.

19h, salle de l'Auzelou

Baletti avec la Galoche de Condat et initiation aux danses trad. avec Couleur Chabrette.

20h, salle de l'Auzelou

Bal trad. avec le duo Abela Vidal, Los Goïats et Couleur Chabrette. Introduction chantée par Marjolaine Paitel. Soirée payante (10 euros / 6 euros tarif réduit), réservations à baladoc@ville-tulle.fr

Et en amont et en aval, des manifestations à Cornil, Ussel, Meymac, Saint-Mexant... Retrouvez le programme complet sur www.ville-tulle.fr/agenda/ baladoc

La grosse caisse du Pôle Accordéons

Une lyre bleue surmontée d'une fleur rouge, portée noire et clé de sol rouge, de belles peaux marquées par le temps et une peinture écaillée. Cette grosse caisse n'a, au premier abord, rien de très notable exceptée l'inscription frontale : « Tulle Accordéons Fabrique Maugein Frères », et son âge estimé à près de 90 ans ! Car oui, l'illustre fabrique d'accordéons a aussi produit des instruments à percussion. Dès les années 1920, à l'époque où les bals musettes et le jazz éclatent, les orchestres ne se contentent pas d'accordéons, et la marque Maugein l'a bien compris. C'est pourquoi en 1929, son catalogue de vente inclus également des accessoires permettant de monter des jazz-band complets, dont cette grosse caisse, estampillée modèle n°101. Son décor peint la situe parfaitement dans l'époque, avec notamment une face B illustrée d'une danseuse ceinte de bananes rappelant fortement le costume de Joséphine Baker dans la revue « La folie du jour » en 1926.

Aujourd'hui, si le Pôle Accordéon conserve de nombreux modèles d'accordéons chromatiques Maugein de la période 1925 — 1940, aucune grosse caisse n'était présente dans la collection. C'est désormais un tort réparé avec l'acquisition récente de cet instrument rare.



BUDGET 2017

Raison et ambitions



La préparation du budget annuel constitue une étape essentielle dans la vie de la municipalité. Celui de notre Ville vient d'être voté.

Pour vous aider à y voir plus clair, l'équipe de Tulle mag a retroussé ses manches et, armé de sa calculette, a additionné, soustrait, multiplié, divisé (et parfois même pris un dictionnaire!) sans relâche...

Et finalement, avec un peu de patience et de ténacité, nous aussi, on a fini par tout comprendre!

Aussi, ce mois-ci, nous avons décidé de vous faire partager tout ce que contient ce budget 2017. Il continue de penser à demain, en poursuivant le désendettement engagé ces dernières années et les investissements en matière de projets urbains.

3 clés pour **comprendre** le budget

Le 10 avril dernier, les élus ont voté le budget de la Ville. Malgré les dotations de l'Etat en baisse, l'équipe municipale continuera ses investissements afin d'améliorer le cadre de vie des Tullistes, de poursuivre le développement de la Ville et de préserver la qualité du patrimoine. De grands projets sont en cours de réalisation. La Ville de Tulle maintient son engagement envers ses habitants sans augmenter les impôts, pour mener des politiques ambitieuses, notamment dans les domaines du service à la population.

CLÉ N°1 : LES IMPÔTS N'AUGMENTENT TOUJOURS PAS

C'était une promesse et elle sera tenue. Pour la 22° année consécutive, les taux d'imposition n'augmenteront pas, qu'il s'agisse de la taxe d'habitation (9,89%) ou de la taxe foncière sur le bâti (28,88%) et le non bâti (79%). Les impôts des Tullistes représenteront 7 600 000 euros de recettes pour la Ville.

CLÉ N° 2 : LES DÉPENSES SONT MAÎTRISÉES

La municipalité poursuit sa gestion rigoureuse des finances publiques, notamment en ce qui concerne les charges courantes. Depuis plusieurs années, il est demandé aux agents de limiter les charges liées au fonctionnement quotidien des différents services. Du côté du personnel, des efforts ont également été réalisés, par une gestion prospective des ressources humaines et une redéfinition des périmètres de services. Et ça fonctionne! En 2016, ce travail rigoureux a permis de dégager 400 000 euros d'économies.

CLÉ N° 3 : LA VILLE POURSUIT SON DÉSENDETTEMENT

Parce qu'ils sont convaincus que si les villes de taille moyenne doivent retrouver des dépenses assainies pour gagner en autonomie, nos élus maintiennent leur objectif de désendettement de 6 millions d'euros sur le mandat afin de parvenir en 2020, date de la fin du mandat, à un encours de dette avoisinant les 22 000 000 euros (contre 28 337 943 euros en 2014). Aussi, en 2017, le désendettement devrait s'élever à 1 034 000 euros.

INTERVIEW

Marie-Pierre Naves-Lauby

Conseillère municipale déléguée aux finances



Comment avez-vous abordé l'élaboration du budget?

La construction du budget se fait en plusieurs étapes. Il y a le temps des réflexions sur les lignes budgétaires où nous pouvons dégager des marges de manœuvre. Et puis, il y a celui des choix politiques, décidés par la majorité municipale. Le budget reflète les directions que nous souhaitons prendre pour l'avenir de Tulle : maintenir une offre de service public de qualité, poursuivre nos investissements qui confortent l'attractivité de la ville et tenir notre engagement de campagne sur le désendettement progressif de nos finances sans augmenter le taux de fiscalité.

Quelle est la situation financière de la collectivité ?

Le constat qu'il faut faire, c'est qu'il y a des contraintes qui nous obligent, comme la baisse des dotations d'Etat. Nous avons pris en compte la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui sera moins forte que les années précédentes. Nous espérons conserver la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) mais si Tulle n'est plus éligible en 2017, cette dotation sera compensée à 90%.

Malgré cela, nous maintenons nos objectifs : c'est-à-dire que nous faisons des efforts en matière de fonctionnement des services généraux sans altérer la qualité du service rendu aux usagers. C'est un vrai jeu d'équilibriste mais il porte ses fruits.

Quelle est votre vision de l'avenir du budget ?

Tout d'abord, nous sommes à un moment de notre vie démocratique où les citoyens français devront se prononcer sur des programmes politiques engageant notre pays pour les cinq prochaines années. Ce vote aura des conséquences sur la construction des budgets des collectivités territoriales. Nous restons donc vigilants sur la question de la DGF. Pour l'avenir, notre devoir est de respecter au mieux le cap fixé par le projet de ville en 2014. Nous sommes pleinement investis pour tenir nos engagements.

Budget 2017 : quelle répartition ?

Frais de fonctionnement : 22 254 168 euros Crédits d'investissement : 9 269 446 euros.



AMÉNAGEMENT URBAIN, DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville développe des projets urbains, aménage et entretient les bâtiments publics et les espaces verts... La rénovation de la ville se poursuit, des investissements qui rendent notre ville plus dynamique, plus attractive.

5 392 000 euros



CULTURE

La vie culturelle est indissociable de la vie tulliste. La municipalité soutient les lieux d'expression artistique (Conservatoire à Rayonnement Départemental, musées...), propose des animations gratuites, accompagne les évènements culturels. Elle participe de la créativité et du dynamisme de nombreuses associations en les aidant au travers des subventions.

3 559 000 euros



SPORT ET JEUNESSE

Tulle compte de nombreuses associations sportives aui contribuent à son attractivité. Elle dispose d'ailleurs de nombreux équipements et s'engage dans de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

Une partie du budget est consacrée au soutien aux associations et au centre de loisirs du Chambon.

4 496 000 euros



FNSFIGNEMENT

Donner les clés de la réussite aux enfants tullistes est une priorité de l'équipe municipale, avec deux objectifs principaux : l'égalité des chances et l'épanouissement des élèves. Passeport culture, équipement des classes en vidéo interactive, rythmes scolaires sont autant d'actions engagées.

2 083 000 euros



SOCIAL ET SANTÉ

La Ville de Tulle accompagne tout au long de l'année des jeunes en difficultés, des familles en situation précaire, notamment à travers son Centre Communal d'Action Sociale. Elle intervient aussi auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et soutient les nombreuses associations de solidarité.

1 619 000 euros



SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

Sécurisation des manifestations, des travaux, surveillance du domaine public, missions de prévention et de médiation pour lutter contre les conflits de voisinage et toutes formes de nuisances... des agents municipaux œuvrent au auotidien pour assurer la tranquillité de tous.

1 922 000 euros



LOGEMENT ET ACTION ÉCONOMIQUE

La Ville développe des projets en matière d'habitat, d'accueil d'accompagnement des entreprises et des commerces pour rendre notre cité plus attractive et plus facile à vivre.

1 613 000 euros



SERVICES GÉNÉRAUX

Les politiques de la ville sont conduites et accompagnées au quotidien par 310 agents des services techniques et administratifs. Ce poste de dépenses compte également les frais d'eau, d'électricité, de chauffage, d'assurances, de fournitures...

7 359 000 euros



REMBOURSEMENT DE LA DETTE

CAPITAL REMBOURSÉ: 2 339 000 euros

Les grands projets

Cette année, plus de 5 millions d'euros seront consacrés à l'amélioration de nos services publics, aux projets urbains et à la rénovation de nos équipements. Zoom sur les principaux investissements prévus en 2017.

STADE DE CUEILLE

1 503 000 euros

Les travaux se poursuivent au stade avec la création d'un bâtiment d'une surface de 350m² qui accueillera des vestiaires, une salle de musculation, des locaux techniques, et une infirmerie. De nouveaux guichets de vente seront également construits, les tribunes centrales et la tribune latérale seront rénovées. Ce chantier est subventionné à 80%.

Le détail des travaux en page 7 de ce magazine.



TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS

525 000 euros

Ces travaux concernent en grande partie la poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics, notamment des sites scolaires, du centre de loisirs du Chambon et du bâtiment du Conservatoire à Rayonnement Départemental.



RUE JEAN-JAURÈS

522 000 euros

Le réaménagement de cette rue vient de démarrer après plusieurs mois de concertation. Le projet définitif prévoit de la refaire intégralement et de la rendre semi-piétonne. Une borne sera installée à l'entrée de la rue permettant la restriction du passage des véhicules. Un nouveau pavage, plus clair sera installé et le passage Jean-Jaurès sera valorisé. Sans compter l'installation de jardinières, un nouveau mobilier urbain, le changement de l'éclairage et la réfection des toilettes publiques et du parvis de la cité.

Détail des travaux page 6 de ce magazine.



SECOURS POPULAIRE

360 000 euros

Le Secours Populaire occupe actuellement le sous-sol d'un bâtiment appartenant à la Ville de Tulle situé rue du 9 juin 1944. Ces locaux sont sommairement équipés et ne permettent pas de donner un confort d'usage à cette association de solidarité. Afin que les bénéficiaires puissent être accueillis dans de bonnes conditions, l'association emménagera bientôt dans des locaux plus adaptés (rue Maurice-Caquot) mais nécessitant de nombreux travaux. Pour faciliter le montage financier de l'opération, la Ville inscrit cet investissement dans son budget et bénéficiera de subventions et autres recettes pour un montant équivalent.



STADE DE POUNOT

50 000 euros

Les équipements du stade de football de Pounot avaient besoin d'un coup de jeune. Aussi, en 2017, les vestiaires des arbitres situés sous la tribune seront rénovés, ainsi que les toilettes et le club-house. En amont de ces travaux, il sera procédé à un désamiantage.



MAIRIE

184 000 euros

La plateforme d'accueil fait partie des grands chantiers de l'année puisqu'elle vous permettra bientôt d'effectuer 34 démarches administratives dans un seul et même lieu et en toute confidentialité. Entièrement accessible, ce lieu est pensé pour vous accueillir dans de meilleures conditions et de réduire votre temps d'attente. Les horaires d'accueil seront également adaptés, notamment avec une ouverture en continu jusqu'à 19h le mercredi.



CONSERVATOIRE

262 000 euros

Le premier étage qui abritait autrefois la médiathèque est partiellement inoccupé. Aussi, il va être séparé en deux parties afin d'accueillir d'un côté, des cours de musique et de danse dans des salles spécifiques, et de l'autre les locaux administratifs une salle d'exposition de l'association Peuple et Culture (actuellement dans l'ancienne école de l'Alverge).



STATIONNEMENT

92 000 euros

Les parkings dits « de surface » comme le parking Souletie sont actuellement payants (zone bleue) mais en accès libre. Bientôt, ce parking sera « mis en enclos » ; cela consiste à installer un système de contrôle d'accès géré par des barrières et des panneaux lumineux indiqueront à l'entrée le nombre de places disponibles.



<u>ENVIRONNEMENT</u>

Eclairage public : un bilan brillant



Partie intégrante du projet de ville, le plan de réduction de la consommation énergétique des équipements communaux et de l'éclairage public a été initié en 2014. Alors qu'il était encore un peu tôt l'an dernier pour en chiffrer l'efficacité, il est aujourd'hui possible d'en avoir une vue précise. « Dans un premier temps, il a fallu engager une opération de renouvellement du parc matériel plus performant et moins consommateur » explique François Bourdarias, chargé de mission au développement durable. Concrètement, cela s'est traduit par le remplacement des anciens luminaires par une technologie LED: plus blanc, moins jaune, et surtout plus économe. Le remplacement prend du temps, et tout le parc n'est pas changé simultanément, c'est une opération conduite pas à pas et quartier par quartier par les services de la Mairie depuis 2 ans. L'avenue Victor-Hugo a été l'une des premières à voir ses mâts remplacés par des lampadaires muraux à LED, d'une efficacité remarquable puisque leur consommation passe de 300 kWh à 89 kWh, permettant une économie de près de 12 euros par nuit d'éclairage dans ce secteur. « D'un montant global de 120 000 euros, l'opération est subventionnée à 80 % par le plan de Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV).» En complément, un plan d'extinction des éclairages publics dans les zones périphériques de Tulle a permis d'augmenter l'efficacité de la démarche. Et aujourd'hui, qu'en est-il concrètement du premier bilan ?

2014	2016	ÉCONOMIES RÉALISÉES EN 2016
270.065 €	257.798 €	-12.267 € (-4,5%)
2.148.016 kWh	1.766.995 kWh	-351.021 kWh (-18%)

Pour les postes concernés par les extinctions de l'éclairage, le bilan est encore plus net. Alors qu'en 2014 la facture était de 80 966 euros (641 220 KWh), en 2016, elle n'est plus que de 59 426 euros (351 552 KWh), ce qui représente une économie de 21 540 euros (-28,6 % en euros, et -42 % de consommation en KWh). La consommation électrique de 2016 par rapport à 2014 (- 381 021 KWh) est due à 76 % aux extinctions réalisées au cœur de la nuit (1h à 6h du matin) sur 55 postes de commande électrique, et à 24 % au remplacement des luminaires non concernés par les extinctions.

Tous ces chiffres sont à mettre en perspective, dans l'hypothèse où la démarche n'aurait pas été engagée. Car en prenant en compte l'augmentation du coût de l'électricité, abonnements, taxes et contributions (+ 10% en deux ans), le montant global des factures d'éclairage public se serait élevé à près de 297 000 euros (cela représente à ce titre 39 200 euros d'économies sur le budget 2016 de la commune).

Adieu, vieilles branches!

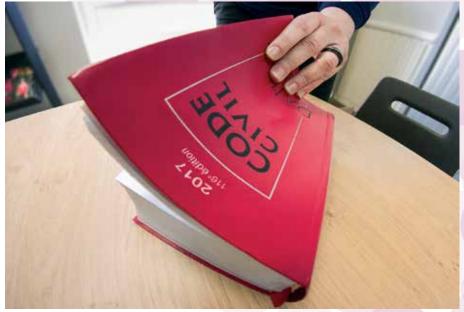


Parmi la multitude d'essences que compte le parc de la mairie, il en était une qui faisait belle figure : s'élevant à 21 mètres au-dessus des jeux pour enfants, le cèdre « Cedrus atlantica Glauca » a tiré sa révérence le lundi 27 février. Jugé trop dangereux à cause d'une infection fongique ayant fragilisé sa base, l'arbre implanté sur un talus abrupt, au sommet d'un mur en pierre nécessitait d'être coupé rapidement.

L'équipe d'élagueurs-grimpeurs de l'entreprise Corrèze Elagage a procédé durant deux jours à cette intervention complexe visant à débiter les branches épaisses et le lourd tronc de 80 centimètres de diamètre. Pour ne rien gâcher du précieux bois de l'arbre, les tronçons devraient être récupérés pour être transformés en planches pour du mobilier urbain.



L'accès au Droit, gratuit, pour tous



Souvent méconnus, de multiples organismes présents à Tulle offrent pourtant à chacun la possibilité de prendre connaissance du droit en fonction de sa situation. Gratuits et adaptés à tous les cas de figure, ils délivrent une information juridique de qualité. Petit tour d'horizon de quelques permanences tullistes.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

L'antenne corrézienne du CIDFF offre une aide juridique pour toute forme de problème ayant trait à la vie familiale, quotidienne ou professionnelle. Un juriste y est à disposition pour faire le point sur les droits et démarches à entreprendre. Il est possible d'y trouver des réponses dans des domaines comme le droit de la famille (rupture du couple, pension alimentaire...), la vie auotidienne (logement, dettes...) ou le droit du travail (démission, licenciement...).

Permanence Place Albert Faucher, le mardi de 9h à 16 h. 05.55.17.26.05

Centre Départemental de l'Accès au Droit de la Corrèze

Offrir un accès à des informations juridiques générales pour tous, sans discrimination, c'est la mission du CDAD 19. Toutes les guestions juridiques peuvent être abordées : succession, violence, contrat, troubles du voisinage... Gratuits et confidentiels, les services proposés permettent un accompagnement personnalisé dans les démarches juridiques et administratives, ainsi que l'orientation vers les organismes ou professionnels du droit compétents pour un problème posé. Pour bénéficier d'un entretien avec un juriste (avocat, huissier, notaire...), appeler au 05.87.49.31.03 ou joindre cdad-correze@justice.fr. Permanence au 9, quai Gabriel Péri. Du lundi au vendredi, 9h à 12h — 14h à 17h.

Association de Réinsertion des délinquants et d'Aide aux Victimes en Corrèze

L'ARAVIC offre un service d'aide aux victimes d'infractions pénales et civiles. Chargée d'offrir un accompagnement personnalisé en amont d'un procès, l'association assiste aussi les victimes et répond à leurs questions sur les démarches à effectuer, la manière de faire valoir leurs droits ou faire exécuter la décision qui a alloué des dommages et intérêts. Permanence Place Albert Faucher. Sur rendez-vous uniquement 05.55.23.26.42.

Agence Départementale d'Information sur le Logement

Chargée d'offrir aux particuliers un conseil complet, neutre et gratuit sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme, l'ADIL ne remplit pas de mission de défense du consommateur, elle ne fait que renseigner, sans aucune fonction commerciale ou de négociation. Uniquement dédiée à l'orientation du public vers des organismes spécialisés, cette association est agréée par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL). Hôtel Marbot, 9 rue René et Emile Fage — Bâtiment F. Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 13h à 18h, le vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h, 05,55,26,56,82,



Programme

des animations

Atelier Cuisine:

« Gâteau au chocolat au micro-ondes et sa salade de fruits » mardi 18 avril, 10h, au Pôle de l'Autonomie

Conférence sur Marc Chagall,

animée par Sylvie Christophe, jeudi 20 avril, 14h30, à la Résidence de Nacre

Projection « Je t'ai dans la peau »

de Jean-Pierre Thorn, par l'association Autour du 1er mai, dans le cadre des rencontres cinéma et société. mardi 25 avril, 14h30, à la Résidence de Nacre

Sortie restaurant « La Calèche»:

jeudi 27 avril, 11h45

MAI

Atelier jeux de société:

mardis 2 et 9 et lundis 15, 22 et 29 mai, 14h30, au Pôle de l'Autonomie

Atelier gym douce:

mercredis 3, 10, 17, 24 et 31 mai, 14h30, à la Résidence de Nacre

Atelier tricot:

jeudis 4, 11 et 18 mai, 14h30, à la Résidence de Nacre

Atelier esthétique :

vendredi 12 mai, 14h30, au Pôle de l'Autonomie

Atelier écriture :

jeudi 18 mai, 10h, à la Résidence de Nacre

Atelier cuisine:

mercredi 31 mai, 10h, au Pôle de l'Autonomie

Pôle de l'Autonomie

18 av. Victor-Hugo: 05.55.26.26.24 Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Résidence de Nacre

Place Jean-Tavé: 05.55.20.21.14

Majorité municipale



Emilie Boucheteil

Conseillère municipale déléguée à la Communication et à la Démocratie participative

L'HEURE DU CHOIX

Au moment où ces lignes sont écrites, une grande incertitude règne quant à l'issue de l'élection présidentielle. Les 23 avril et 7 mai, nous aurons à choisir l'orientation politique de notre pays pour les cinq ans à venir. C'est une belle responsabilité citoyenne. C'est aussi une grande responsabilité : les résultats qui sortiront des urnes vont conditionner notre quotidien, engager notre avenir et en même temps, pour une bonne part, celui de notre ville.

Pourtant, alors que le résultat de l'élection présidentielle intéresse toujours beaucoup les Français, un taux d'abstention record semble s'annoncer. Au point qu'il risque de faire la part belle à l'extrême-droite. D'autant que les « affaires », les procédures judiciaires en cours n'arrangent pas les choses et contribuent à salir l'image de l'engagement politique. Alors que nous sommes des dizaines de milliers d'élus, locaux et nationaux, à remplir notre mission au service de nos concitoyens dans un esprit désintéressé.

Peurs imaginaires

À celles et ceux qui sont tentés par l'abstention, nous tenons à rappeler l'importance et la gravité des enjeux.

Le premier de ces enjeux est la pérennité des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité et laïcité forment un idéal à toujours construire pas à pas, pierre après pierre. Ces valeurs ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de peurs imaginaires attisées par certains dans un but purement électoraliste. Ces valeurs ne doivent pas être mises à mal en cédant à la démagogie du bouc-émissaire, du rejet des uns ou des autres.

Ce n'est pas au moment où la situation économique s'améliore, où le chômage commence enfin à reculer, qu'il faudrait ouvrir les vannes du populisme. Ce ne sont pas des incantations ou des anathèmes qui, comme par miracle, permettront dès demain l'avènement du bonheur pour tous. Et ce sont toujours les plus démunis qui font les frais des affrontements.

Le choix de l'avenir

On peut faire beaucoup de reproches à l'Union européenne telle qu'elle fonctionne actuellement et il va de soi que des réformes s'imposent. Mais il est tout aussi évident qu'une sortie de l'Union, qu'un retour au Franc précipiteraient notre pays dans la récession. Autrement dit dans la flambée du chômage, la chute du pouvoir d'achat, la misère pour bon nombre de familles françaises.

En refusant de faire le jeu de l'extrême-droite, nous éviterons à notre pays de connaître une situation analogue à celle qu'a subie le peuple grec.

Le choix de l'avenir, c'est celui du maintien des services publics, celui du respect des droits des femmes, celui de la solidarité envers les plus fragiles. C'est le choix de la préservation de l'environnement, celui de la transition énergétique pour ne pas continuer à brûler à petit feu les ressources de notre planète.

Au moment de voter, ne nous laissons pas tromper. Ne nous trompons pas.

Opposition municipale

Errements budgétaires pour 2017

Il est évident que les orientations budgétaires pour l'année 2017 sont encore une fois tributaires du colossal endettement accumulé durant les deux mandats socialistes précédents. De ce fait, la majorité actuelle est contrainte à des exercices comptables d'équilibriste pour ne pas dire de contorsionniste. Mais ce passif, la prodigieuse dette tulliste liée aux emprunts Dexia contractée par François Hollande, n'est pas le seul élément à prendre en considération. La loi de finance 2017 participe aussi à construire l'incertitude budgétaire. On peut reconnaître au chef de l'Etat un double mérite, il aura fragilisé notre ville par son action municipale, il aura continué de l'affaiblir par son action gouvernementale.

L'année de toutes les incertitudes

On peut distinguer trois éléments notables pour l'année à venir dont les effets vont affaiblir notre collectivité. Le premier est lié à la baisse renouvelée de la dotation globale de fonctionnement. Vous devez savoir qu'entre 2012-2017 sous cette présidence socialiste, la ville de Tulle aura ainsi perdu la somme astronomique de 1 644 442 euros. Le deuxième paramètre est déterminé par les interrogations sur la dotation de solidarité urbaine qui pourrait échapper à notre cité en 2017. L'année dernière, notre ville, dans sa grande précarité, occupait la 657 ème place sur les 751 collectivités éligibles. Du fait des changements de critères, nous pourrions être déclassés et ainsi perdre les 225 000 euros alloués en 2016. C'est encore là, une véritable épée de Damoclès sur notre budget. Enfin le dernier facteur reste la diminution du taux de revalorisation forfaitaire des bases de la fiscalité locale.

Le poison dans l'antidote

Elles sont bien loin les années de félicité insouciante de François Hollande et nous serions enclins de dire en citant la Bible : «Les fautes des pères retombent sur les fils ». C'est un châtiment sévère pour notre bonne ville de Tulle. Elle n'est plus capable de créer des richesses et elle doit sa sauvegarde aux attentions politiques de l'Agglo. Nous pouvons nous féliciter des effets bénéfiques de la création de cette EPCI. Elle nous aura épargné la faillite et une mise sous tutelle préfectorale comme d'autres collectivités en déshérence.

Les bourgeois de Calais

Mais pour tout cela, il y a un prix à payer : la vassalité des maires transformés en bourgeois de Calais. A la facon de la statuaire de Rodin, les élus offrent, la corde au cou, les clefs de leur commune à une entité qui n'aura de cesse de les engloutir jusqu'à les faire disparaître. En 2020, vous ne voterez plus pour élire un maire mais pour choisir un animateur territorial sans pouvoir, sans compétence, un roi nu. Les maires par l'acceptation des transferts de compétence vers l'agglomération sont devenus les fossoyeurs de leur propre mandat.

L'action citoyenne

Des hommes et des femmes se sont levés pour combattre les véhémences de Tulle Agglo sur le projet de renaturation de la rivière Corrèze. De nombreux citoyens se sont déplacés le 21 mars, impasse Latreille, pour apostropher un Maire de Tulle absent et le Président de l'Agglomération présent sur le tard. Les membres de l'association des Amis des quais de la Corrèze, à l'origine de cette rencontre, ont mis l'élu communautaire esseulé, devant ses responsabilités. Tout comme l'Architecte des Bâtiments de France, les Tullistes veulent conserver les plans-miroir qui sont en conformité avec la législation européenne. Ils rejettent avec détermination les oukases de l'Agglo à travers ce projet qui défigure notre centre ancien.



Depuis 42 ans, ses clients savent qu'ils peuvent compter sur Maître Martine Gout pour les recevoir en toute confiance dans le secret de son bureau, et se voir prodiguer une aide juridique à visage humain. « J'ai prêté serment en 1974 et suis rentrée au barreau de Tulle en 1975. Après les trois ans de stage obligatoire chez un patron, je me suis installée dans l'avenue Victor-Hugo, avant de venir à l'actuelle adresse en 1985 » résume-t-elle.

Aujourd'hui, son cabinet GOUT DIAS et Associés rassemble 6 avocats, 4 associés, 2 collaborateurs et 6 secrétaires sur les sites de Tulle et Brive. Mais avant d'en arriver là. l'avocate a dû travailler dur. d'autant plus que rien ne la prédestinait à faire ce métier. « A l'origine, très franchement c'est le hasard, car après avoir passé le bac en 1970, je voulais être prof d'histoire-aéo! C'était après Mai 68, et nos profs nous ont vivement déconseillé d'aller en faculté de lettres, c'est pourquoi je suis allée en fac de droit, en me disant qu'il pourrait y avoir des choses qui m'intéresseraient, et dans l'idée de devenir juge des enfants ».

Ignorant à l'époque que ce poste était le fruit d'une affectation à la magistrature, elle fait des rencontres enrichissantes qui lui donnent l'envie

d'accéder au Barreau. Après avoir passé son Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA). elle fait un stage au cabinet de Maître Clarissoux. Ce fut le début d'une carrière passionnante. « Indiscutablement, l'aime beaucoup le droit, la réflexion et la recherche. Je suis aussi quelqu'un qui aime les gens, c'est pour ca que les défendre est devenu pour moi une véritable passion ».

Marquée durant tant d'années par d'innombrables dossiers, Maître Gout se remémore notamment les affaires criminelles, dont la fameuse « affaire Bondonny ». Entrée au Conseil de l'Ordre en 1981, son amour pour le Barreau l'a conduite à être élue bâtonnier à 4 reprises, dont la première fois en 1986 (à l'âge de 35 ans). Son expérience lui donne aujourd'hui un recul important sur la manière dont le métier a évolué en augtre décennies. « C'est devenu de plus en plus compliqué, la relation avec les gens n'est plus la même, le numérique a transformé le métier et rendu plus difficile l'exercice de la profession » juge-t-elle.

En cause, le manque de temps palpable dans toutes les couches de la société, le sentiment d'immédiateté sapant les rapports humains. « Les avocats sont désormais contraints de s'exprimer brièvement lors de leurs plaidoiries, tout le monde est pris dans un engrenage où il faut courir après le temps. Mais ce n'est pas vraiment une critique, simplement une constatation ». Au sein d'un climat délétère dû au manque de moyens alloués à la Justice, et bien consciente des difficultés pour les jeunes avocats de se faire une place, Martine Gout ne se laisse pas aller à la morosité. « Je voudrais dire aux jeunes qui voudraient travailler comme avocats dans notre ville que le Barreau tulliste d'il y a 42 ans était magnifique, reconnu partout pour sa compétence. Aujourd'hui, il est resté le même, et même si c'est plus difficile, il faut aller de l'avant et ne plaindre ni son temps, ni sa peine car c'est un métier où l'on n'a rien sans rien ».

Philosophe, l'avocate garde un regard bienveillant sur le métier : « l'avocat est l'enquiquineur, c'est l'empêcheur de tourner en rond. Le jour où les avocats disparaîtront, la société sera très mal en point car tout le monde mérite d'être défendu, et nous avons le devoir de garder le cap car sans nous, les libertés seront mises à mal. La justice est à l'image de l'homme, ni blanc ni noir : ce qu'il faut c'est qu'elle reste son espoir. »

France Alzheimer Corrèze

L'association vient d'ouvrir une antenne à Tulle. Elle vous accueille le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 16 h à la Maison de l'Autonomie.

Contact: 05.55.17.70.76.

www.francealzheimer-correze.org

Concert de printemps

Chorale **Carmina**

Samedi 10 juin 2017 à 20h30 à l'église St Jean.

Première partie : Chants Renaissance et Chants du monde

Par la chorale Carmina

Deuxième partie : Récital Chant et piano

Cabaret Songs de Benjamin Britten, Kurt Weill.

Chant: Sarah Lazerges / Piano: Magali Delvaux

Chantons ensemble mène sa revue

Samedi 10 juin à 20 h 30

Salle de l'Auzelou

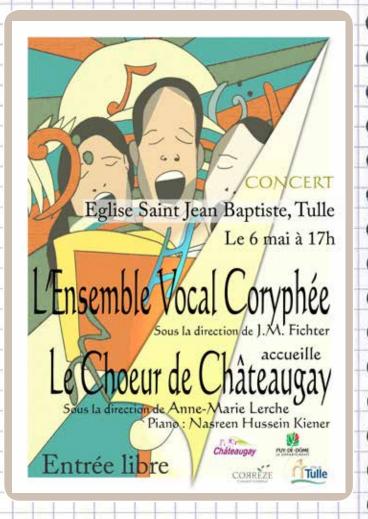
Entrée 12 euros (8 euros moins de 12 ans)

Réservation à partir du 26 mai : 06 72 76 78 92

Le 10 mai de 14h à 17h à l'Auzelou (en fonction des places disponibles)

http://chantonsensemble.wixsite.com brive - chantons.ensemble1@orange.fr





Don du sang

Mercredi 24 mai de 8h à 13h30

Salle de l'UP - Marie Laurent dondesang.efs.sante.fr

COLLINES

Chunky Charcoal Sébastien Barrier, Benoît Bonnemaison-Fitte, Nicolas Lafourest Lundi 2 mai à 20h30 **NUSIQL**

Virtuose du verbe, Sébastien Barrier porte haut l'art de la parole. Accompagné de deux complices le plasticien Benoît Bonnemaison-Fitte et le musicien Nicolas Lafourest, il livre ici une proposition singulière

et envoûtante.





L'Ogre et l'enfant

Théâtre Pôle Nord

Vendredi 12 mai à 20h30

Le théâtre du Pôle Nord met en lumière la violence sociale qui régie notre société. Du théâtre puissant, engagé, où le fantastique révèle le trivial. Une expérience de théâtre à vivre.

Scène ouverte

Mercredi 24 mai à 19h

En partenariat avec l'association Colline des Fages, les 7 collines, Des Lendemains Qui Chantent, La FAL19, le CRMT

Retrouvez-nous au carrefour du boulevard Jean-Moulin et le chemin du Pont de la Pierre pour une déambulation bucolique dans le guartier des Fages.

Entrée libre



DIRECTION SPORT JEUNESSE

STAGES2017

PÂQUES

• Stage de « VTT CANAL DU MIDI »

Du 18 au 21 avril (3 nuitées) Enfants nés de 2000 à 2004

IUILLET

• Stage « PYRÉNÉES » Du 24 au 28 juillet (4 nuitées)

Enfants nés de 2000 à 2004

Stage « ÉQUITATION »

Du 31 juillet au 4 août (4 nuitées) Enfants nés de 2005 à 2009

AOÛT

• Stage « CANOE DORDOGNE »

Du 8 au 11 août (3 nuitées) Enfants nés de 2000 à 2004

Renseignements et inscriptions : Centre Culturel et Sportif - 05 55 20 21 27

ECRITURES THÉÂTRALES JEUNESSE

du 31 mai au 3 juin

JOURNÉE PROFESSIONNELLE

Mercredi 31 mai 2017 à Tulle

Cette journée a pour but de mieux faire connaître la littérature théâtrale jeunesse, de questionner les enjeux esthétiques et sociétaux qui la traversent mais aussi découvrir sa spécificité, ses acteurs et ses perspectives.

ET APRÈS?

Le temps fort se poursuit les 1er et 3 juin 2017 : restitutions d'ateliers, lectures publiques, ateliers d'écriture...

Découvrez la programmation sur www.septcollines.com!

Toute la programmation sur www.septcollines.com

Tullemag n° 123

Bulletin municipal d'information - Avril/Mai 2017

Tirage: 10 700 exemplaires Date de parution : 3 avril 2017

Adresse : 10, rue Félix Vidalin - BP 215 - 19012 TULLE CEDEX - 05 55 21 73 00 Dépôt légal : avril 2017

Directeurs de publication : Bernard Combes, maire,

Emilie Boucheteil, conseillère municipale

Rédaction : Vladimir Fouillade, Flavie Favarcq

Maquette: Mathieu Morel Photos: Frank Barrat-Arnal

PEFC

Impression: Maugein Imprimeurs - ZI Mulatet - 19000 Tulle - Imprim'Vert Ce bulletin est imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées

Distribution: Adrexo

Tullemag est téléchargeable sur www.ville-tulle.fr

Une version en braille est consultable à la médiathèque intercommunale Eric Rohmer. Rejoignez-nous sur facebook : Ville de Tulle - Officiel



Tullemag n°123 | Avril/Mai 2017 🔀



DAU 31 DE MAI AU 3 DE JUNH 2017

JORNADAS D'EXPRESSIONS OCCITANAS

CONCÈRTS - RESCONTRES - CONFERÈNCIAS - DANSAS - MUSICAS BALÈTIS - VISITE DE LA VIÈLHA VILA - EXPOSICION - ANIMACIONS PROJECCIONS - PARLADISSAS - GASTRONOMIA